

17 juin 2021

## « Wallonie en Fleurs » 2021 : La biodiversité mise en avant

*5<sup>ème</sup> édition de « Wallonie en Fleurs » : les visites de terrain des 53 participants (44 communes et 9 associations locales) se dérouleront entre le 21 juin au 29 juillet.*

La crise de la covid-19 et les périodes de confinement semblent avoir mis en avant la valeur des espaces publics pour la santé et le bien-être physique et mental des citoyens. Ce label est une opportunité pour conscientiser les mentalités à l'importance de ces lieux dont les valeurs sont immenses : écologique, historique, sociale, économique.

Ce label vise à encourager les communes et associations locales (comme des comités de quartier ou de village par exemple) à **la végétalisation durable de leur territoire ainsi qu'à la gestion davantage pérenne et écologique de leurs espaces verts**. Les candidats sont ainsi invités à valoriser un ou plusieurs projets existants. Via la labellisation et le feed-back donné aux participants suite à leur participation, les ambitions sont in fine de : - sensibiliser et donner les outils techniques nécessaires au respect de l'environnement et de la nature ; - augmenter la place accordée au végétal dans les espaces communautaires ; - favoriser le développement de l'économie locale ; - contribuer à préserver les liens sociaux au sein des espaces publics.

Les visites de terrain du jury permettent de créer de vrais liens avec les communes, les services espaces verts et le personnel de terrain via les conseils, suggestions et échanges prodigués sur place. Il est composé de profils professionnels différents (artisans du végétal, membres de l'administration etc.) et, dans la mesure du possible, local.

Cette année, la biodiversité est mise en avant. En effet, la grille des critères d'évaluation a été revue et affine son caractère durable en donnant davantage de poids aux critères « biodiversité ».

...

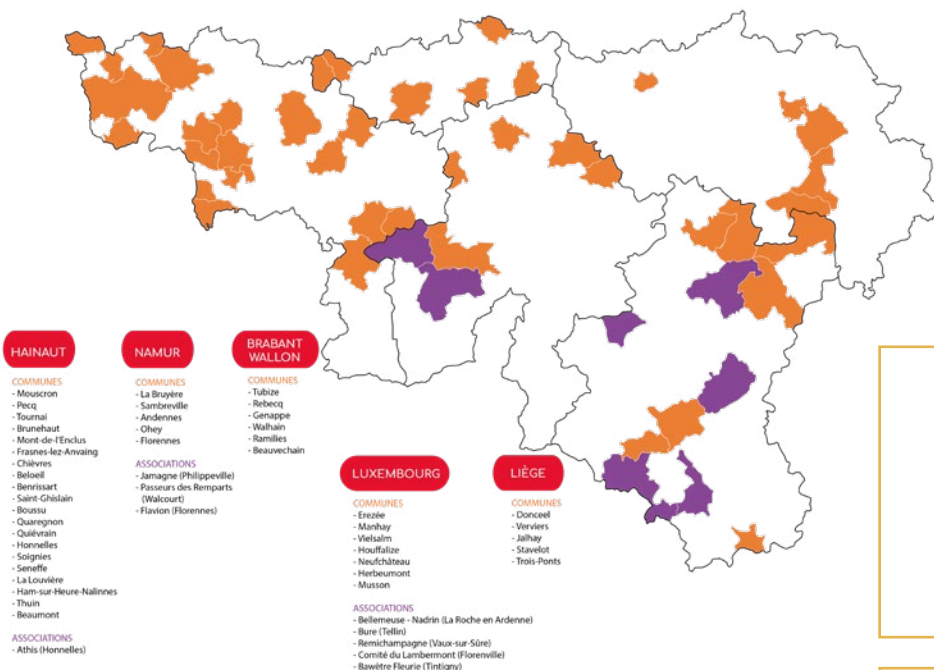


# Wallonie en fleurs

Communiqué de presse

Les lauréats reçoivent un label de 1, 2 ou 3 fleurs ainsi qu'un **chèque-cadeau** à faire valoir auprès des «Artisans du Végétal», des producteurs membres du réseau *Horticulteurs et Pépiniéristes de Wallonie*.

**La liste des communes participantes 2021:** Donceel, Brunehaut, Seneffe, Doische, Musson, Herbeumont, Neufchâteau, Trois-Ponts, Courcelles, Erezée, Andenne, Merbes-le-Château, Mont de l'Enclus, Ohey, Tubize, Ramillies, Honnelles, Thuin, Saint-Ghislain, Frasnes-lez-Anvaing, Genappe, Beauvechain, Mouscron, Rebecq, Pecq, Quiévrain, Manhay, Ham-sur-Heure-Nalines, Vielsam, Soignies, La Bruyères, Florennes, Chièvres, Boussu, Beloeil, Quaregnon, Stavelot, Verviers, Bernissart, Houffalize, Jalhay, Sambreville, Tournai, Walhain.



### Contact presse :

**Jean-Nicolas Arnould**  
responsable de projet

+32 (0)483 14 02 62  
[jean-nicolas@adalia.be](mailto:jean-nicolas@adalia.be)

### Web :

[www.wallonieenfleurs.be](http://www.wallonieenfleurs.be)

 **WallonieEnFleurs**

  Une initiative de la **Wallonie**